

Le personnel enseignant dans le système scolaire luxembourgeois

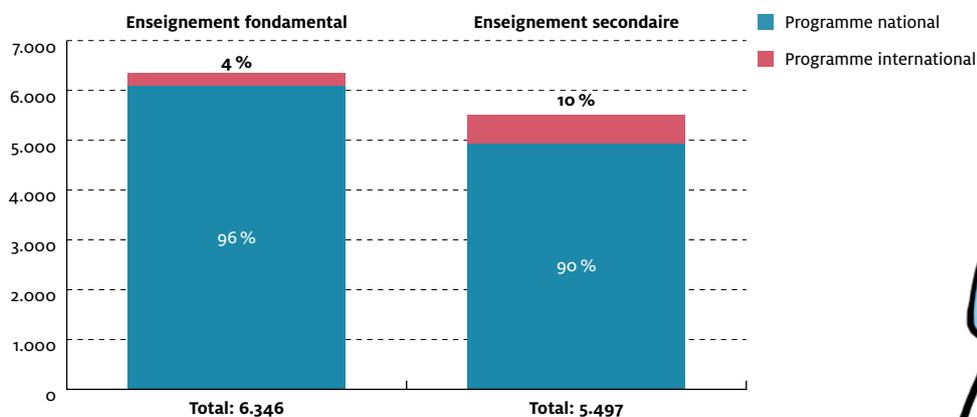
Christina Haas, Susanne Backes & Thomas Lenz

La présente factsheet décrit le personnel enseignant actif dans les écoles publiques. Les données se réfèrent à l'année scolaire 2023/24.¹

Nombre et répartition du personnel enseignant par types d'écoles

Au cours de l'année scolaire 2023/24, au total 11 843 enseignant-e-s étaient employé-e-s au Luxembourg (voir fig. 1). Le nombre d'enseignant-e-s actifs/actives dans l'enseignement fondamental est légèrement supérieur à celui de l'enseignement secondaire. Parmi eux, la proportion d'enseignant-e-s dans des écoles avec programme d'études international est respectivement de 4 % et 10 %.

Fig. 1: Nombre et proportion d'enseignant-e-s par phase scolaire et par programme d'études (en %)

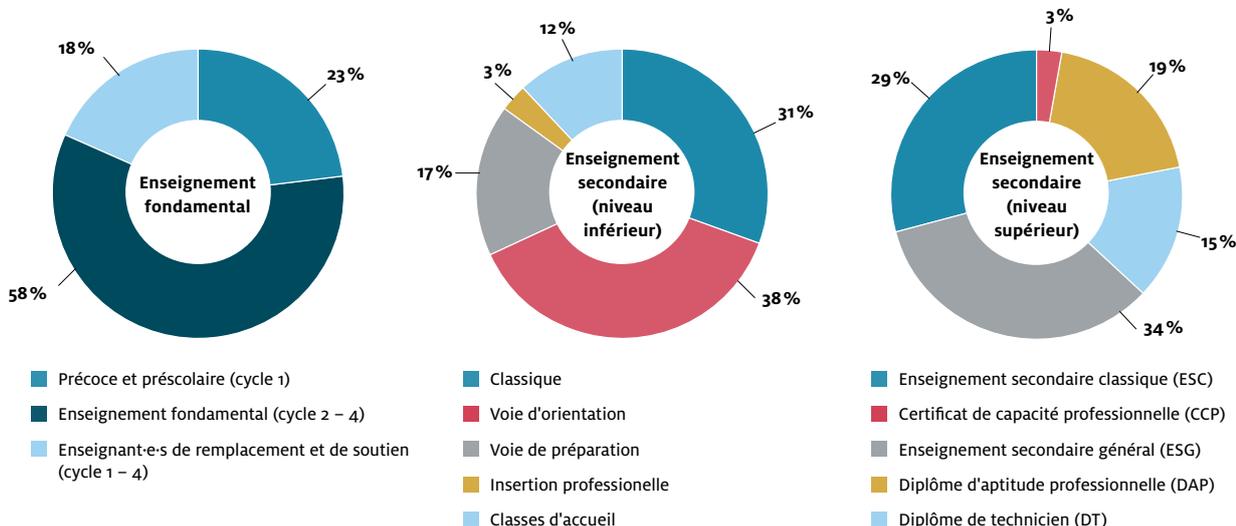


La figure 2 montre dans quel type ou filière d'enseignement travaille le personnel enseignant des écoles avec programme d'études national. On voit ainsi que 58 % des enseignant-e-s de l'enseignement fondamental sont employé-e-s dans les écoles fondamentales, auquel-le-s s'ajoutent 18 % qui travaillent comme enseignant-e-s de remplacement et de soutien.

Si l'on compare la proportion d'enseignant-e-s à la proportion d'élèves dans les différentes filières d'enseignement (voir factsheet 7), on constate

que, dans le niveau inférieur de l'enseignement secondaire, 38 % du personnel enseignant travaillent dans la voie d'orientation (ESG-VO), qui est fréquentée par 51 % des élèves de l'enseignement secondaire inférieur. Dans le niveau supérieur de l'enseignement secondaire, dans les filières d'enseignement professionnelles DAP et DT, 34 % du personnel enseignant est affecté à 27 % des élèves. En revanche, l'ESG, fréquenté par 41 % des élèves du niveau supérieur, emploie 34 % de tous les enseignant-e-s.

Fig. 2: Personnel enseignant dans les écoles avec programme d'études national par filière d'enseignement (en %)

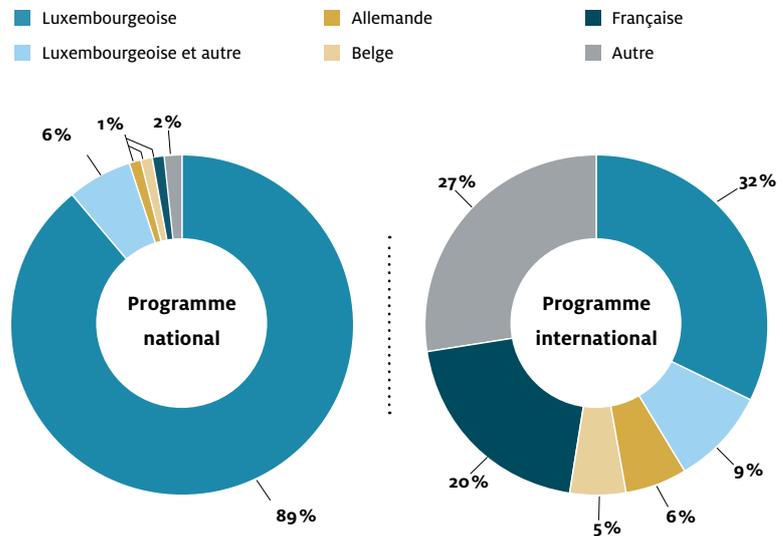


¹: Toutes les représentations reposent sur des données administratives. Date de consultation : Enseignement fondamental : octobre 2023 ; enseignement secondaire et écoles avec programme d'études international : 22 mai 2024. Cette base de données n'inclut pas les enseignant-e-s des écoles privées. Pour la définition des écoles avec programme d'études international, voir la factsheet 4. Il convient de noter que, contrairement à la présentation schématisée du système scolaire luxembourgeois (voir factsheet 4), les enseignant-e-s du Lycée germano-luxembourgeois Schengen (c'est-à-dire avec un programme d'études germano-luxembourgeois) sont intégré-e-s aux écoles avec programme d'études national. Nous tenons à remercier la Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative du SCRIPT pour son soutien.



Répartition par nationalité du personnel enseignant au Luxembourg

Fig. 3: Nationalités des enseignant-e-s dans les écoles avec programme d'études national et international (en %)

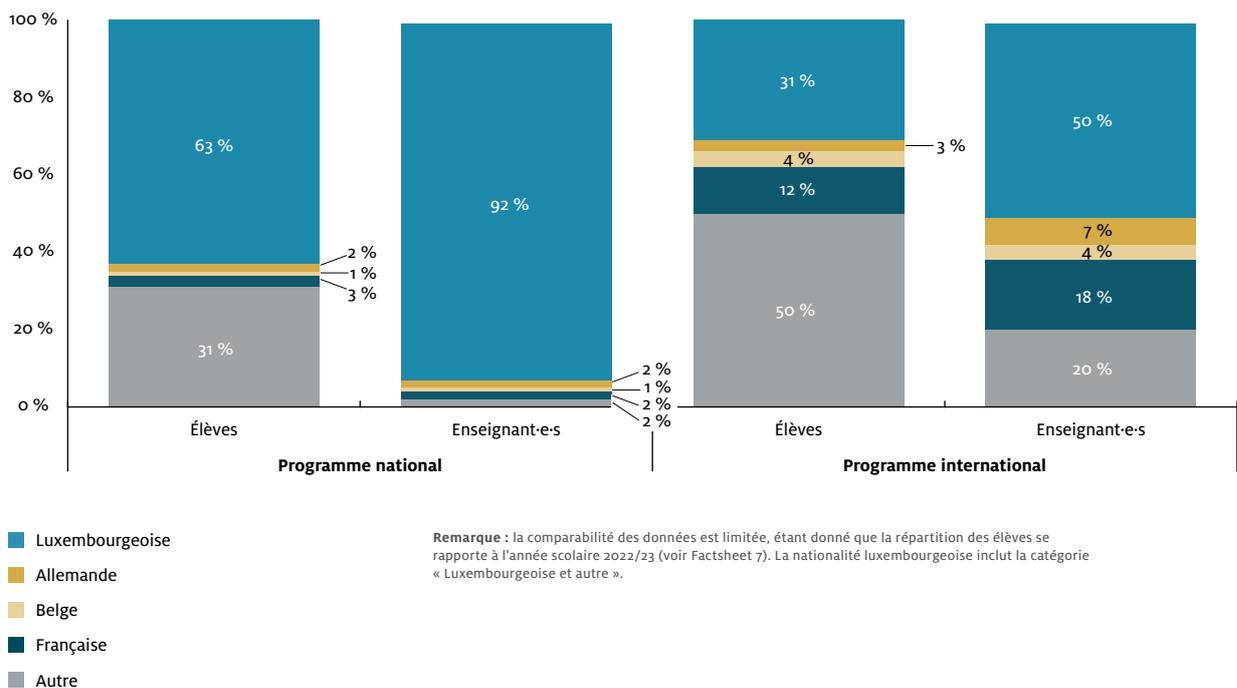


Dans les écoles publiques avec programme d'études national, la grande majorité du personnel enseignant (95 %) est de nationalité luxembourgeoise ; 6 % ont une autre nationalité en plus de la luxembourgeoise. Les enseignant-e-s d'autres nationalités sont majoritairement belges, allemand-e-s ou français-e-s.

La diversité des nationalités est beaucoup plus grande dans les écoles avec programme d'études international : moins de la moitié (41 %) du personnel est de nationalité luxembourgeoise. Près d'un tiers (31 %) a la nationalité de l'un des pays voisins : Belgique, Allemagne et France. Plus d'un-e enseignant-e sur quatre possède une autre nationalité.

Si l'on compare la nationalité des enseignant-e-s à celle des élèves – ici à titre d'exemple dans les écoles secondaires – (voir fig. 4), on constate une tendance similaire pour les deux types d'écoles, bien que plus ou moins prononcée : la population scolaire est beaucoup plus diversifiée que celle des enseignant-e-s.

Fig. 4: Nationalités des enseignant-e-s et des élèves dans les écoles secondaires avec programme d'études national et international (en %)



Remarque : la comparabilité des données est limitée, étant donné que la répartition des élèves se rapporte à l'année scolaire 2022/23 (voir Factsheet 7). La nationalité luxembourgeoise inclut la catégorie « Luxembourgeoise et autre ».

Caractéristiques socio-démographiques du personnel enseignant

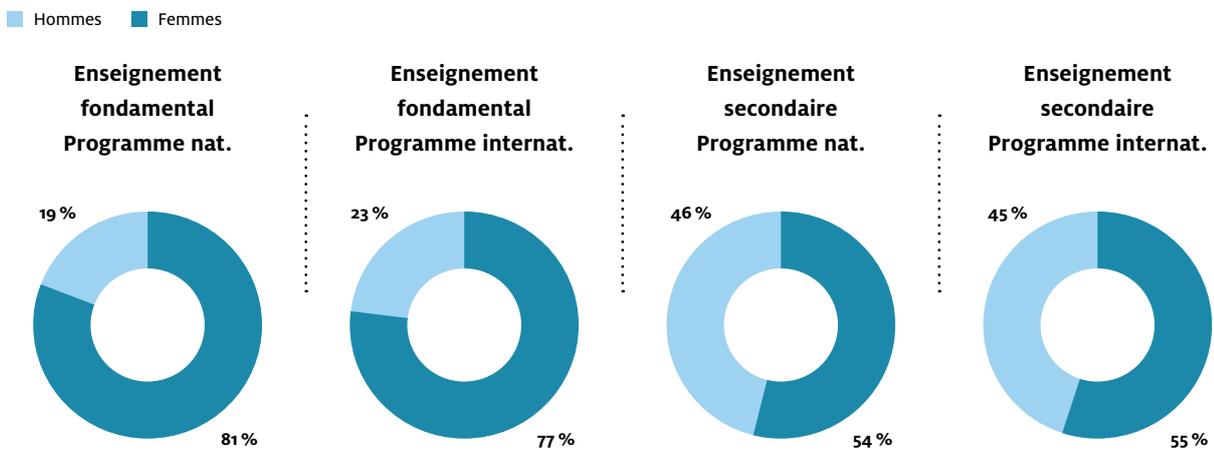
Fig. 5: Structure des âges du personnel enseignant dans l'enseignement fondamental et secondaire (en %)



La figure 5 montre que le personnel enseignant de l'enseignement fondamental est un peu plus jeune que le personnel enseignant de l'enseignement secondaire : la proportion d'enseignant-e-s âgés de 30 ans ou moins est plus élevée (20 % contre 13 %). En revanche, la proportion de personnes âgées de plus de 55 ans est plus faible (6 % contre 11 %).

Les préférences de choix de carrière et de matières en fonction du sexe (voir factsheets 13 et 14) se reflètent également dans la répartition par sexe du personnel enseignant au Luxembourg : plus de 80 % (programme d'études national) et plus de trois quarts (programme d'études international) du personnel enseignant de l'enseignement fondamental sont des femmes. Dans l'enseignement secondaire, cette répartition est beaucoup plus équilibrée, avec respectivement 54 % et 55 % de femmes.

Fig. 6: Répartition du personnel enseignant par sexe, selon la phase scolaire et le programme d'études (en %)



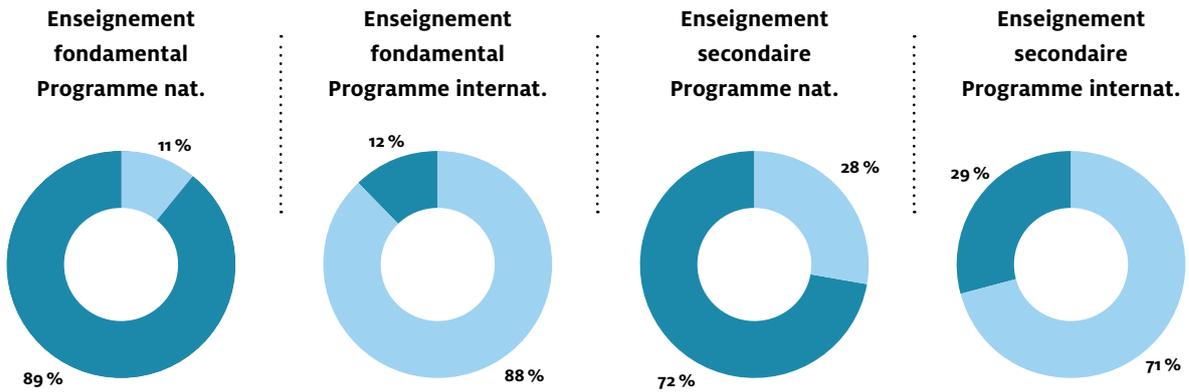


Situation professionnelle du personnel enseignant

Il existe des différences majeures dans le statut professionnel du personnel enseignant: la majorité des enseignant-e-s dans les écoles avec programme national sont des fonctionnaires (89 % dans l'enseignement fondamental et 72 % dans l'enseignement secondaire). Pour le personnel enseignant des écoles internationales, c'est l'inverse : seuls 12 % et respectivement moins de 30 % des enseignant-e-s y sont fonctionnaires.

Fig. 7: Statut professionnel du personnel enseignant selon la phase scolaire et le programme d'études (en %)

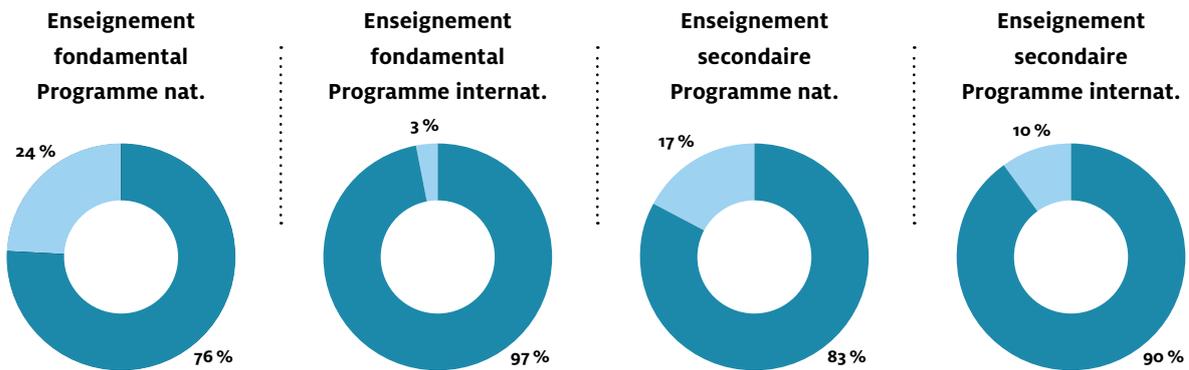
■ Fonctionnaire ■ Employé



La majorité du personnel enseignant des écoles avec programme d'études national travaille à temps plein (voir fig. 8). Dans les écoles avec programme d'études international, cette proportion est légèrement plus élevée (90 % dans l'enseignement secondaire et 97 % dans l'enseignement fondamental) que dans les écoles avec programme d'études national, où respectivement 83 % et 76 % des enseignant-e-s travaillent à temps plein.

Fig. 8: Part des enseignant-e-s à temps partiel et à temps plein par phase scolaire et par programme d'études (en %)

■ Temps partiel ■ Temps plein



Remarque : temps plein = plus de 90 % des heures ; temps partiel = moins de 90 % d'un temps plein.